

Les bio-bornes

Vous n'avez pas accès aux 2 premières options ? Une autre solution existe : les biobornes !

12 biobornes sont à votre disposition sur tout le territoire afin de vous permettre de trier vos biodéchets et ainsi systématiser le tri en complétant l'offre proposée en points d'apport volontaire.

Les déchets collectés en biobornes sont valorisés par l'unité de méthanisation et compostage COMETH Biométhane. **15 % du compost produit est utilisé sur le territoire du SICED** et la totalité valorisée sur les départements de la Saône-et-Loire et Sud Côte-d'Or.

LES PETITS +

→ Les biobornes acceptent tous les restes organiques sans emballage, y compris carnés (viandes, poissons, croûtes de fromage, œufs) et les serviettes en papier, sans limite !

→ Elles sont **accessibles** aux Personnes à Mobilité Réduite.

→ Elles sont **anti-odeur** : leur contenu est isolé par 3 couches et **collecté chaque semaine** dès les premières températures élevées (toutes les 2 semaines en hiver).



12 biobornes à votre disposition



DANS LES BIOBORNES SICED EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



JE METS (EN VRAC OU DANS UN SAC KRAFT) :



Déchets de préparation : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, thé...



Cartons et papiers non imprimés : mouchoirs en papier, boîtes d'œufs...



Tous fruits & légumes abîmés et tous aliments périmés sans emballage



Déchets du jardin (en quantité limitée) : tontes de pelouse, feuilles mortes, petit bois, broyat, sciure de bois, tous déchets du potager et mauvaises herbes



Restes de repas : restes d'assiettes dont viandes et poissons, croûtes de fromage, pâtes, riz, pain, noyaux, coques de noix, pelures de fruits y compris d'agrumes, etc.



JE NE METS PAS :



Litières minérales d'animaux, cailloux, sable, verre, charbon & cendres



Produits d'hygiène, emballages plastiques, textiles, magazines



Huiles de friture



Produits chimiques

ATTENTION

→ Les sacs en plastique sont **formellement interdits!** Toutefois les sacs en papier et sacs expressément labellisés "OK Compost" sont autorisés.